

FICHE D'INSCRIPTION

Dossier à retourner par e-mail ou par courrier postal à :
ATELIER JJ HOUEE Centre de Formation artistique
94ter rue du Fonds Générèse
L'éperon
97435 SAINT GILLES LES HAUTS
centredeformationartistique@gmail.com

NB : Notre organisme ne dispense que des plans de formation personnalisés. L'entrée en formation est continue. Il n'est pas assujéti à la TVA.

FORMATION

Intitulé de la formation souhaitée :

Date de début souhaitée :

Prix de la formation :

COORDONNEES DU PARTICIPANT

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Tel. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Tel. mobile : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

E-mail (obligatoire) :

Date de Naissance ___ / ___ / _____ Lieu de naissance (département)

Quelle est votre profession ?

Êtes-vous chef d'entreprise ? oui non Êtes-vous salarié(e) ? oui non

Êtes-vous demandeur d'emploi ? oui non

Adresse :

Adresse de facturation : oui non

COORDONNEES DE L'ENTREPRISE

Société / Établissement

N° SIRET : Rôle dans l'entreprise

Adresse :

E-mail :

Tel. : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Tel. mobile : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Adresse de facturation : oui non

FINANCEMENT ET MODE DE FINANCEMENT

Je poursuis cette ou ces formation(s) dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Je poursuis cette ou ces formation(s) à des fins de loisirs.

Pour en savoir plus sur nos tarifs dégressifs, contactez nous.

Atelier Jean-Jacques Houée

N°SIRET : 325 628 378 000 45 - code NAF : 804 D

94 ter, rue Fond Générèse - l'Eperon - Village Artisanal - 97435 Saint Gilles les Hauts

02.62.71.81.20 - j.j.houee@wanadoo.fr

Enregistré par le Service Régional de Contrôle de la Formation Professionnelle

le 23 février 2005 sous le N° 98 97 02969 97

Quel(s) financement(s) sollicitez-vous ?

- Financement propre Votre entreprise Le Pole Emploi DIP/CPF OPCA
- Autre, précisez :

Quel sera votre mode de règlement ?

- Par chèque a l'ordre de l'Atelier J.J. Houée
- Par virement avec mention du numéro de la facture
- Effectué par un organisme collecteur :

Nom de l'organisme : _____ Contact : _____

Adresse : _____ CP, Ville : _____

Tel. : _____ Mail : _____

Quel objectif poursuivez-vous en suivant ce stage ? :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Décrivez en quelques mots votre expérience et vos activités dans le domaine choisi :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date, signature et cachet

Je soussigné(e), M. Mmeatteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce document. Je déclare avoir pris connaissance de l'intégralité des conditions générales de vente de l'organisateur et en accepter sans réserve ni restriction, toutes les clauses.

Ce bulletin signé vaut engagement contractuel.

A, le.....

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions d'inscription

Les inscriptions par téléphone et par e-mail sont admises et ne sont prises en compte définitivement qu'à réception de leur confirmation écrite dans un délai de 48 heures par l'envoi du dossier d'inscription rempli et signé. Tous les tarifs sont forfaitaires, indiqués en prix net et comprennent la formation en présence et la documentation pédagogique.

A réception de l'inscription, un rendez-vous est fixé avec le formateur au sein même de l'atelier, afin d'examiner la demande du participant et de pouvoir établir un plan de formation correspondant à ses attentes et tenant compte des contraintes de dates et de financements. Dans le cas où le futur stagiaire ne peut être présent physiquement, un entretien téléphonique ou par vidéo est fixé.

A l'issue de ce rendez-vous, un dossier de convocation (comprenant un plan de formation reprenant les objectifs, un devis, le CV du formateur, les horaires de formation, le règlement intérieur et toutes les coordonnées de l'Atelier JJ Houée, ainsi que les modalités d'évaluation de la formation), est adressé au signataire de la demande accompagné de la convention de formation, d'un plan d'accès et sur demande de la liste des hébergements possibles avoisinants.

Pour cette prestation, le bénéficiaire devra verser la somme due sur facturation émise par l'Atelier JJ Houée consécutivement à l'exécution de la formation et payable à réception. En cas de paiement effectué par un OPCA, un employeur ou tout autre organisme, il appartient au client de demander la subrogation des frais pédagogiques et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné.

Les conditions d'annulation et de remplacement

1. Demandes d'annulation

Toute annulation devra se faire par lettre recommandée ou par courriel avec accusé de réception. Elle doit parvenir par écrit au plus tard 15 jours ouvrés avant le début de la formation concernée. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du bénéficiaire.

Les formations sont dues au premier jour de la prestation. Tous les frais réglés sont non remboursables en cas de désistement ou de non participation du stagiaire. Si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, le bénéficiaire peut résilier le présent contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue à cette convention.

Atelier Jean-Jacques Houée

N°SIRET : 325 628 378 000 45 - code NAF : 804 D

94 ter, rue Fond Générèse - l'Eperon - Village Artisanal - 97435 Saint Gilles les Hauts

02.62.71.81.20 - j.j.houee@wanadoo.fr

**Enregistré par le Service Régional de Contrôle de la Formation Professionnelle
le 23 février 2005 sous le N° 98 97 02969 97**

2. Demandes de remplacement et de report d'inscription

Les demandes de remplacement sont admises à tout moment et doivent être confirmées par écrit pour l'établissement des documents administratifs. Les demandes de report d'inscription sont admises d'une session à une autre dans la limite des places disponibles si le bénéficiaire informe l'établissement au plus tard 15 jours ouvrés avant le début du stage initialement réservé. La demande doit être confirmée par écrit.

3. Engagements de l'organisateur

En application de l'article L 6354-1 du Code du Travail, il est convenu entre les signataires du présent contrat, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'Établissement devra proposer un report ou rembourser au bénéficiaire les sommes indûment perçues de ce fait.

L'établissement se réserve le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes l'y obligent sans obligation de dédommagements ou pénalités reversées au client.

L'établissement ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou dommages consécutifs à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 le client peut accéder aux informations le concernant les rectifier et s'opposer à leur traitement.

Atelier Jean-Jacques Houée

N°SIRET : 325 628 378 000 45 - code NAF : 804 D

94 ter, rue Fond Générèse - l'Eperon - Village Artisanal - 97435 Saint Gilles les Hauts

02.62.71.81.20 - j.j.houee@wanadoo.fr

**Enregistré par le Service Régional de Contrôle de la Formation Professionnelle
le 23 février 2005 sous le N° 98 97 02969 97**